



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2026/3584

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) qu'il est saisi ~~que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi -~~ d'une demande de :
Permis d'urbanisme ~~— permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisation — certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Monsieur Grégory OLIVERI** demeurant **rue du Commandant Charlier 33/A 4100 SERAING (BONCELLES)**.
 Le terrain concerné est situé **rue de la Bruyère 109 à 4100 SERAING** et cadastré **SERAING 4e division, section C, n° 124 R 205**.
 Le projet vise à **"démolir un garage et construire un immeuble de trois appartements"** et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogation au Guide Régional d'Urbanisme.

Article D.IV.40, al.2 du CoDT : "Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique."

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - **D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13** - du CoDT.
 Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS PAR TELEPHONE**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33 – urbanisme@seraing.be)**.

L'enquête publique est ouverte le 25 juillet 2026 et clôturée le 30 août 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à **enquete.urbanisme@seraing.be**

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, **30 août 2026**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
 (délégation du 3 avril 2025)
 (CDLD art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO
 Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
 (délégation du 13 février 2025)
 (CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELDOLF
 TROISIÈME ÉCHEVINE